

Transfert d'université

Par **Emile_aex**, le **04/08/2023** à **11:17**

Bonjour à tous,

Je suis étudiant en L2 Staps à l'université du Mans et je souhaiterais me rendre à Lille pour continuer mes études pour des raisons personnelles. J'ai donc fait une demande sur le site de la fac de Lille qui a refusé mon dossier cependant je n'ai pas d'explication concernant ce refus. Est-ce que j'ai été refusé car je n'ai pas validé mon année ou cela peut être dû à une autre raison ? Et est-ce que si je valide mon année à l'université du Mans je pourrais continuer en L3 à l'université de Lille. Merci d'avance pour vos réponses qui m'aideraient grandement pour mon futur

Par **Lea60**, le **22/08/2023** à **10:15**

Salut,

D'après ce que j'ai trouvé sur le site de la fac de Lille, il y a plusieurs critères pour être admis en L3 Staps. Il faut avoir validé les 120 crédits ECTS des deux premières années de licence, avoir un projet professionnel cohérent avec la mention choisie, et avoir un bon niveau en anglais. Il faut aussi respecter les dates limites de candidature et fournir les pièces justificatives demandées.

Je ne sais pas pourquoi ton dossier a été refusé, mais peut-être que tu ne remplissais pas tous ces critères, ou que tu as fait une erreur dans ta candidature. Tu devrais contacter le service scolarité de la fac de Lille pour avoir plus d'informations sur les raisons du refus et les possibilités de recours.

Si tu valides ton année à l'université du Mans, tu pourras peut-être continuer en L3 à l'université de Lille, mais il faudra refaire une candidature et espérer qu'il y ait des places disponibles. Tu devras aussi t'adapter au programme et aux exigences de la fac de Lille, qui peuvent être différents de ceux du Mans.

J'espère que ma réponse t'a été utile. Bon courage pour tes études !